

Electrification des luminaires : normes & étiquettes

1 journée - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Rédiger les documents obligatoires pour répondre aux normes européennes
- Développer une expertise complète dans le domaine du luminaire et abat-jours

PROGRAMME

- **Introduction aux termes et concepts fondamentaux**
 - ✓ Acquérir le vocabulaire lié aux luminaires.
 - ✓ Connaitre les concepts clés des luminaires.
- **Maîtriser le cadre réglementaire**
 - ✓ Comprendre les sources de droit appliquées aux luminaires.
 - ✓ Apprendre les exigences du marquage CE et des directives telles que la DBT et la loi AGEC.
 - ✓ Savoir naviguer dans le cadre réglementaire pour assurer la conformité des produits.
- **Connaissance du matériel**
 - ✓ Identifier le matériel nécessaire pour équiper un pied de lampe
 - ✓ Savoir lire et interpréter les emballages des ampoules LED
 - ✓ Conseiller efficacement les clients sur le choix des produits
- **Gestion des documents obligatoires**
 - ✓ Rédiger les différentes étiquettes nécessaires (sous le pied de lampe, douille, prix, abat-jour...)
 - ✓ Comprendre l'importance de la notice et de la facture
 - ✓ Savoir préparer un certificat de conformité
 - ✓ Se préparer en cas de contrôle DGCCRF
- **Ateliers pratiques**
 - ✓ Apprendre à électrifier un pied de lampe
 - ✓ Savoir démonter et rénover un pied de lampe
 - ✓ Rédiger les étiquettes et notice
 - ✓ Indiquer les bonnes mentions sur la facture

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés de cas pratiques.

Possibilité d'apporter un exemplaire de pied de lampe à équiper.

FORMATEUR

Formateurs qualifiés et expérimentés auprès des artisans d'art.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis à l'entrée et à la sortie de la formation.

ACCESIBILITÉ

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter

LES +

- Adapté aux artisans d'art qui créent, rénovent, restaurent ou équipent des luminaires
- Adapté aux artisans d'art abat-jouristes
- Ateliers pratiques techniques

PUBLIC

Les salariés et dirigeants TPE-PME de l'artisanat d'art

PRÉREQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

75 : Paris 12^{ème}
 77 : Chelles, Meaux, Melun, Provins
 78 : Versailles, Mantes
 91 : Evry, Étampes
 92 : Nanterre
 93 : Bobigny
 94 : Saint Maur
 95 : Cergy

DATES

Disponibles sur le site

TARIF

Tout public : 245 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

CONTACT

Tél : 3006

DÉLAI D'ACCÈS

Candidature 48h avant le 1er jour de formation sous réserve :

D'un entretien de positionnement et de la vérification d'éventuels Pré-requis.

Des effectifs minimum et maximum pouvant être accueillis.

Délai de réponse sous 48h

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France
 72-74, rue de Reuilly - 75 592 Paris cedex 12

SIRET : 130 027 972 00012

Enregistré sous le NDA 11756120375
 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de L'Etat.